



BULLETIN D'ADHESION A L'INSTITUT AUTOMOBILE DU MANS

Entreprise / Organisme :

Adresse :

.....

.....

Souhaite adhérer à l'Institut Automobile du Mans

Personne représentant l'entreprise/l'organisme dans l'association

Prénom/Nom :

Fonction/Qualité :

Tel : Fax :

Messagerie électronique :

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 100 €HT, soit **119,60 €TTC**.
Vous recevrez la facture de l'appel à cotisation dès que votre bulletin d'adhésion sera enregistré.

Décision du Comité directeur de l'Institut Automobile du Mans :

- Accord
 Refus

A Le Mans, le
Le Président

Coupon à retourner complété à :

INSTITUT AUTOMOBILE DU MANS – Technoparc des 24 Heures, Chemin aux Bœufs – 72100 LE MANS
tél : 02.53.04.85.30 – fax : **02.53.04.85.31**
contact@institut-automobile-du-mans.fr